

FICHE DE RETOUR

SERVICE APRES VENTE

Chère Cliente, Cher Client,

Nous vous informons qu'A.T.C. ne réalise pas la décontamination des pompes de prélèvements.
La décontamination est à effectuer par l'utilisateur avant tout envoi en maintenance.

Vos coordonnées :

DESCRIPTION DU MATERIEL ENVOYE

Type d'appareil / modèle / référence	N° de série	Désignation / Nature de la panne

TYPES DE CONTAMINANTS AUXQUELS ONT ETE EXPOSES VOS EQUIPEMENTS

**Dans le cadre d'une activité liée à la radioprotection, merci de joindre l'attestation de contrôle radiologique*

Catégorie A	Catégorie B
<input type="radio"/> Amiante	<input type="radio"/> Métaux lourds / Plomb
<input type="radio"/> Particules radioactives*	<input type="radio"/> Autres

Signature de l'utilisateur qui s'engage sur la qualité des informations de la présente fiche ainsi que sur la propreté et la décontamination des équipements envoyés

Je certifie que les équipements spécifiés ci-dessus ont été complètement nettoyés et purgés de tous les matériaux et contaminants qui pourraient être considérés comme un risque pour la santé et la sécurité du personnel.

Date : Nom :

Signature et Cachet :